

Grâce au musée des Arts et Traditions Populaires les jeunes Parisiens auront pu découvrir le nouvel univers de Philippe Fix¹. Leurs parents avaient connu Chouchou, la mascotte de *Salut les Copains* et un peu plus tard Séraphin et Plume dont l'insolence, la poésie et l'invention annonçaient déjà mai 68.

Aujourd'hui Philippe Fix montre ses calendriers de l'Avent, ses encres d'*Il y a cent ans déjà*² et les huiles d'*En attendant Noël*³. La scénographie est très réussie car, en résonance avec les illustrations qui évoquent avec une précision d'enluminures le monde de nos aïeux, les ATP ont montré de nombreuses pièces de la collection de Fix. C'est ainsi que des moules à gâteau alsaciens en belle terre vernissée, les potiches anthropomorphes de Saintonge, les cannes à têtes de loup ou d'ours, les images religieuses du XVII^e ou XVIII^e siècle, donnent corps, chaleur et véracité à cette peinture d'une époque révolue.

De toute évidence Philippe Fix prend un plaisir fou à retrouver le monde de son enfance. Illustrateur dans la tradition des moniteurs d'estampes du XIX^e siècle, il est aussi chercheur, ethnographe, amoureux de l'architecture ancienne, collectionneur. Chineur invétéré il a rassemblé plus de 60 000 cartes postales où il puise sa documentation sur les métiers, les costumes, le mobilier. Quand il dessine Noël dans la grande salle d'une ferme nordique, tout est juste : la forme des pots et celle de l'horloge, le dessin de la cheminée comme ceux des tapis, etc. L'enfant lecteur sent cette cohérence de l'ensemble, il adhère à l'image, pénètre à l'intérieur, entraîné, séduit par la transparence des couleurs, la finesse des détails, l'harmonie paisible qui se dégage de ces images où tout est à sa place.

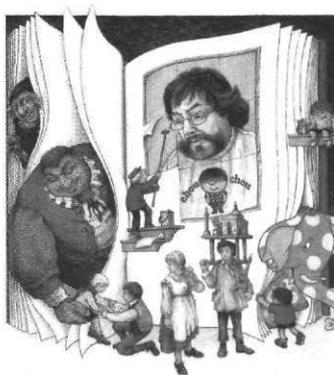
En regardant longuement chacune de ces illustrations si riches, on se rend compte que Philippe Fix a enfin dégagé son propre style grâce au fonds ancestral dont il se nourrit comme s'il n'avait pu dépasser la mémoire qu'à force de mémoire. Espérons que cette exposition circulera un peu partout en France et que des milliers d'enfants pourront faire ce merveilleux voyage dans le temps.

Catherine Chaine

1. Musée des Arts et Traditions populaires (1er décembre 1997 - 28 Février 1998).
2. Françoise et Philippe Fix : *Il y a cent ans déjà*, Gallimard, 1987.
3. Sigrid Heuck, ill. P. Fix : *En attendant Noël*, Gallimard, 1997.

ÉCHOS

PHILIPPE FIX AU MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES



Autoportrait de Philippe Fix
entouré de ses personnages,
pour *La Revue des livres pour enfants*,
n° 128, été 1989

La lecture des enfants aveugles

Pour ouvrir ce dossier, consacré à un problème auquel il nous a paru important de sensibiliser l'ensemble des personnes que concerne la lecture de tous les enfants, nous avons souhaité donner la parole à Catherine Desbuquois : elle souligne l'ampleur des progrès à accomplir pour que le droit à la lecture soit un droit pour tous.

Le Danemark est un petit pays de moins de 6 millions d'habitants. La « Bibliothèque nationale danoise pour les aveugles » produit elle-même et prête des livres et des revues en braille, ainsi que des livres enregistrés, et alimente tout le réseau (très dense) des bibliothèques publiques. Elle n'emploie aucun bénévole. Elle fonctionne avec un budget de 35 millions de francs... À la question : « Combien le Danemark compte-t-il d'aveugles ? », la directrice répond : « La même proportion que partout ailleurs ! » Un exemple qui, par contraste, nous incite à réfléchir sur les progrès qui restent à accomplir en France.

Combien y a-t-il d'aveugles dans notre pays ? Environ 50 000, la plupart devenus aveugles avec le vieillissement, les aveugles de naissance tendant à diminuer en raison des progrès de la médecine.

Quant aux enfants, selon la plupart des estimations (mais il n'y a pas actuellement de statistiques fiables) ils seraient 300 par année d'âge, soit 4 500 enfants aveugles de moins de 15 ans. Auxquels s'ajoutent 15 000 enfants dont la déficience visuelle nécessite un support de lecture adapté.

En France il n'existe pas de dépôt légal des livres en braille ni de service national pour la lecture des aveugles.

Le droit d'auteur ne comporte aucune disposition particulière en faveur de l'édition pour les personnes empêchées de lire.

Loin d'être organisée, encadrée et soutenue, l'édition de livres adaptés est réalisée de manière morcelée, parcellaire et lacunaire. Elle repose sur la bonne volonté des bénévoles, insuffisamment formés. Elle est réalisée en majeure partie par les associations qui n'ont attendu ni lois ni subventions pour, depuis de nombreuses années, mettre à la disposition de leurs adhérents des livres et des cassettes.

Quant à l'édition pour les enfants aveugles, elle serait quasi inexistante sans l'énergie militante et professionnelle de quelques passionnés. Leurs réalisations, dont la qualité technique et artistique n'a rien à envier à l'édition jeunesse « pour les voyants », commencent à apparaître ici et là dans quelques bibliothèques pour la jeunesse. Les bibliothécaires qui ont acheté des albums ou des enregistrements sonores adaptés, leur ont fait une place au sein de leurs collections d'autant plus volontiers que ces livres s'adressent aussi aux enfants voyants ; loin de constituer un ghetto, ces éditions ouvrent le texte à tous et permettent des échanges sans lesquels il n'existe ni culture ni sociabilité.

Souhaitons que ce dossier de *La Revue des livres pour enfants* qui donne la parole aux acteurs de l'édition adaptée pour les enfants aveugles suscite beaucoup d'intérêt, de questions et espérons-le, de réponses !

Catherine Desbuquois
Direction du livre et de la lecture
Chargée de mission pour « l'accès à la lecture des personnes handicapées »

ENFANTS AVEUGLES ET LECTURE



*par Monique Duchateau**

À partir d'une analyse de ce qui favorise ou entrave l'accès des enfants aveugles à la lecture, Monique Duchateau plaide pour un développement de l'offre de livres en braille et explique à quelles conditions ce développement est possible.

On ne peut pas lire dans le noir ! Il y a une vingtaine d'années, la seule association qui proposait des livres aux enfants aveugles s'appelait : « Association pour les aveugles : la lumière par le livre », titre évocateur qui montrait la volonté des bénévoles de faire sortir les aveugles de leur nuit définitive grâce au livre.

Mais « comment font-ils pour écrire et pour lire ? » telle est souvent l'exclamation d'un public néophyte lorsque l'on évoque la lecture des enfants aveugles.

Ils utilisent le braille, mais en France les livres en braille sont rares, beaucoup de jeunes aveugles n'ont « pas grand chose à se mettre sous les doigts », ils perdent peu à peu l'habitude de lire et deviennent comme des illettrés - partiellement incapables de lire et d'écrire - se contentant de cassettes et dictant leur courrier à des bénévoles.

En 1997, notre association, l'ANPEA se bat comme il y a trente-trois ans pour que le braille soit reconnu comme une écriture à part entière, l'écriture des enfants aveugles,

* Monique Duchateau est secrétaire générale de l'ANPEA (Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles), 12 bis rue de Pipus, 75012 Paris. Tél. 01 43 42 40 40. Voir encadré p.88

qui en ont besoin comme les petits voyants dès leur arrivée dans ce monde. C'est leur moyen de communication et ils en auront besoin encore au XXI^e siècle, même si les moyens de production seront, nous l'espérons, améliorés.

LES ENFANTS AVEUGLES

Ce sont avant tout des enfants, comme les autres. Il y en a qui sont intelligents, d'autres malins, ou paresseux, et certains qui sont les trois à la fois...

Qui sont-ils ?

Ils sont environ 2000 (sur 70 000 aveugles, des personnes âgées pour la plupart), mais la France est un des rares pays européens à ne pas avoir de statistiques fiables sur le handicap. En France, l'école est gratuite et obligatoire depuis Jules Ferry (1881), sauf pour les enfants aveugles et les sourds pour lesquels il



Lire avec ses doigts © ANPEA

a fallu attendre, 100 ans plus tard, la loi de 1975, qui permettait le financement des prix de journée des établissements spécialisés, et 1982-1983 pour les premiers textes sur l'intégration dans les écoles ordinaires.

Depuis, de nombreux textes ont vu le jour et en particulier, en 1988, l'annexe 24 quinquies qui crée les SAAIS - Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire - pour les enfants aveugles ou malvoyants.

Ces services, rattachés à un établissement ou autonomes, apportent aux enfants toutes les techniques de compensation de leur handicap (locomotion, techniques de la vie journalière, documents en braille et en relief...), la pédagogie spécialisée étant dispensée par un maître spécialisé (CAPSAIS option B).

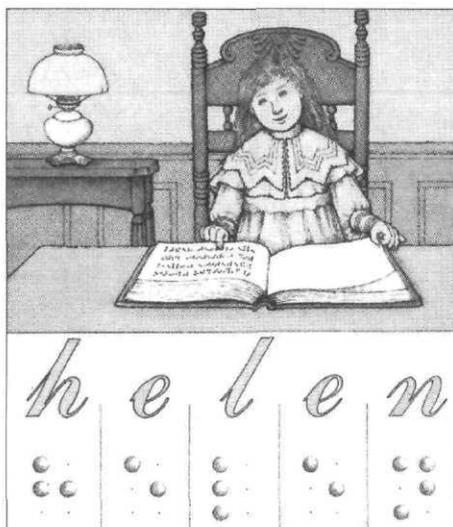
En théorie, un enfant aveugle peut suivre toute sa scolarité en milieu ordinaire mais il y a d'énormes disparités géographiques, des établissements spécialisés mal répartis, de grosses difficultés pour créer des SAAIS.

De plus, certains parents préfèrent choisir une scolarité primaire plus protégée (à la maternelle, il n'y a pas de problème) et choisissent encore de déménager pour se rapprocher d'un établissement lorsque l'heure d'apprendre à écrire a sonné.

Enfin, il y a nos enfants déficients visuels avec des handicaps associés (50% des enfants de nos adhérents) qui ont besoin d'un suivi beaucoup plus important, mais qui peuvent aussi accéder à la lecture en braille et au dessin en relief, et pour lesquels nous demandons des maîtres en milieu spécialisé.

Comment accèdent-ils à la lecture ?

L'enfant aveugle compense son absence totale d'accès à l'écrit par le visuel, en utilisant l'ouïe, le toucher, la mémoire et surtout le braille qui est le seul système d'écriture accessible aux aveugles. C'est un système de 6 points (8 en braille informatique) avec 2



ill. Colette Camil.

in *Helen, la petite fille du silence et de la nuit*, Centurion

colonnes de 3 points. La combinaison de ces 6 points permet de former toutes les lettres de l'alphabet, les ponctuations, signes mathématiques...

Le braille est un système génial qui permet une lecture beaucoup plus rapide qu'avec les gros caractères pour les malvoyants que l'on fait souvent « passer au braille » pour leur permettre de poursuivre leurs études lorsque leur vision est par trop partielle. Il a deux gros inconvénients :

- il est encombrant (1 page noire =



La machine braille, la tablette et le poinçon © ANPEA

4 pages braille avec un papier beaucoup plus épais),

- il n'est pas utilisé par les éditeurs ordinaires et il faut transcrire les livres.

La lecture s'effectue avec la pulpe de l'index des deux mains.

L'écriture est possible à l'aide :

- d'une tablette et d'un poinçon, très peu utilisés aujourd'hui car cela demande une grande gymnastique intellectuelle pour les petits d'inverser les points pour l'écriture en relief

- d'une machine à écrire Perkins avec un clavier de 6 touches et la possibilité de se relire immédiatement, mais bruyante et encombrante

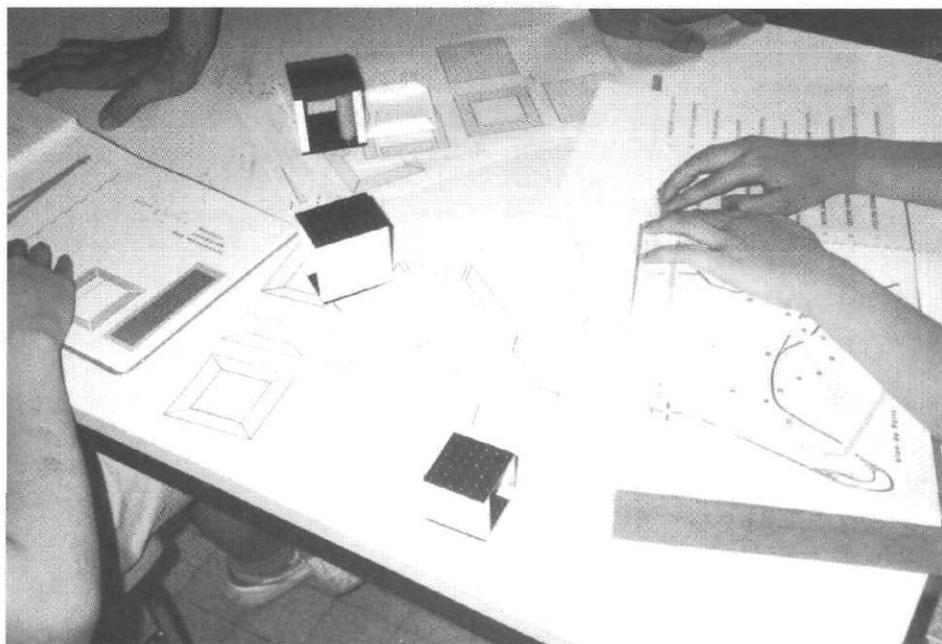
- de matériels informatiques comme les blocs-notes braille, servant à la fois de machines à écrire le braille et d'écrans tactiles lorsque, connectés à un PC, ils permettent de lire l'écran et d'utiliser les logiciels ordinaires, mais ils sont très onéreux.

Le relief et la couleur

80% de l'information étant véhiculée par le canal visuel, il est extrêmement important de compenser par toutes sortes d'autres canaux : auditifs, olfactifs, sensitifs... pour permettre aux enfants aveugles de construire leur imaginaire et aussi d'éviter le verbalisme (défaut que développent certains aveugles qui emploient un vocabulaire extrêmement riche en apparence mais dont ils ne connaissent pas le sens).

En ce qui concerne les couleurs, les enfants aveugles peuvent se construire un monde à eux : le vert c'est la couleur préférée de maman, le rouge, c'est cette jupe que ma tante m'a offerte ou la couleur du feu...

Pour les formes, les parents ont toujours fait preuve d'imagination pour faire toucher un



Reconstituer un volume à partir d'une image en relief. « Les clés pour bâtir » Cité des Sciences et de l'Industrie © ANPEA

maximum de choses - dans la limite des accords des gardiens des expositions et de leur propre hauteur - mais aussi pour réaliser des maquettes ou miniatures permettant à l'enfant de se représenter l'éloigné, l'inaccessible (la montagne) ou l'intouchable comme la mouche ou le crocodile.

Depuis quelques années, on voit se développer le dessin en relief qui, variant les matières et les formes volontairement simplifiées, même stylisées (sinon elles sont incompréhensibles avec les doigts), permet de développer l'imagination des petits comme des plus grands, avec pour ceux-ci un apprentissage plus long pour « comprendre » les formes. C'est pour cela que l'ANPEA demande le développement des livres en relief et leur mise à disposition du tout-petit le plus tôt possible.

Pour les enfants devenus aveugles, il y a moins de difficultés pour l'accès aux formes s'ils ont vu assez longtemps pour en garder la mémoire.

PAS GRAND CHOSE À SE METTRE SOUS LES DOIGTS EN 1997

Il n'y a jamais eu de livres en braille pour les enfants aveugles, exceptés quelques-uns, produits point par point, avec le poinçon, par des associations de bénévoles ou les parents eux-mêmes.

Une offre limitée

L'éclosion des techniques informatiques dédiées à la déficience visuelle avait fait naître un grand espoir dans les années 80 et l'ANPEA, très concernée par ces nouvelles technologies, organisait alors le premier Salon des Techniques pour Aveugles et Amblyopes - SETAA - devenu depuis le salon AUTONOMIC.

Dans les années 90, on voit apparaître les premiers livres sur disquette. Ces livres augmentent le nombre d'ouvrages lisibles en braille via la plage tactile en braille éphémère